

Le Quinzième

Bimensuel de l'Université de Liège - Du 28 septembre au 11 octobre 1995 - n°28

éditorial

L'Université va frapper un grand coup dans le domaine de la télématique : 300 millions d'investissement en cinq ans ! Cet ambitieux programme vise à favoriser la communication par ordinateur entre les différents services de la maison, mais aussi avec le monde extérieur via le réseau Internet. Ce plan quinquennal était dans l'air depuis un moment déjà. Nous nous en sommes d'ailleurs déjà fait l'écho à plusieurs reprises dans nos précédentes éditions. Il prévoit d'importants travaux d'infrastructures, l'achat d'équipements ainsi que l'engagement d'une vingtaine d'informaticiens chargés d'aider la communauté universitaire liégeoise à franchir l'obstacle que représente cette petite révolution technologique et culturelle.

Il faut noter que les étudiants ne seront pas les laissés-pour-compte de cet investissement stratégique. Comme vous l'apprendrez dans ce numéro (voir notre article en page 7), l'inscription aux cours entraînera *de facto* pour chacun d'entre eux le droit de "surfer" sur Internet depuis l'Université. Deux salles informatiques, chacune équipée de trente ordinateurs, vont d'ailleurs être mises à la disposition des étudiants afin que cette ronflante prérogative ne reste pas lettre morte.

Deux objectifs pédagogiques sous-tendent cette initiative spectaculaire. Tout d'abord, permettre une familiarisation avec un outil de communication qui est en train de faire une irruption fulgurante dans notre quotidien, tout particulièrement dans le champ professionnel. Ensuite, favoriser l'accès aux myriades d'informations qui se bousculent en permanence sur le réseau et qui sont autant d'outils de formation pour les étudiants : banques de données, programmes d'enseignement assisté par ordinateur, catalogues de bibliothèques, etc.

En "offrant" Internet à tous ses étudiants, en allant dans ce domaine plus loin que toutes ses consœurs francophones, l'ULg pose également un acte symbolique dont il convient de souligner la portée en cette période de rentrée académique : dans un monde qui a perdu ses repères, la formation doit demeurer une priorité absolue.

La Rédaction



Même si les chiffres ne sont pas alarmants...

Le chômage frappe aussi les universitaires

L'Université reste actuellement le passeport le plus sûr pour l'emploi. Les chiffres publiés cet été par l'Onem sont éloquents : parmi les chômeurs de moins de 25 ans, on ne dénombre que 1,4 % de diplômés universitaires. C'est déjà trop, semble dire la nouvelle Commission emploi de l'ULg qui s'apprête à lancer un véritable audit sur la formation et l'insertion professionnelle à l'échelle de notre institution.

sommaire

■ Remue-ménages

Yvan Ylieff, le nouveau patron de la politique scientifique fédérale, va procéder à un inventaire des programmes actuellement financés par son ministère. Afin, dit-il, de mettre le paquet sur les recherches d'avenir. Interview.

page 4

■ Indiana Jos

Au RCAE, le grand timonier s'appelle Jos. Il parle quatre langues, nage comme un poisson, saute en parachute, pilote des avions et des planeurs, aime le parapente, le ski, le deltaplane et possède un sens inné de l'organisation... Portrait d'un homme aussi polyvalent qu'aventurier.

page 6

■ Musée des odeurs

Que deviendra l'institut Gilkinet une fois les pharmaciens montés au Sart Tilman ? Différents projets de réaffectation ont déjà été envisagés. Un ingénieur liégeois, qui a le nez fin, propose d'aménager un "espace parfum" dans le vieux bâtiment du Jardin botanique.

page 8

■ Les syllabi dans la nature

Depuis la disparition des Presses universitaires de l'ULg, la vente des syllabi est encore un peu plus dispersée et désordonnée qu'auparavant. Une commission déléguée par le Conseil d'administration s'est récemment penchée sur le problème. Elle propose d'organiser la diffusion via les cercles d'étudiants plutôt que de concéder un monopole à une société privée.

page 9

■ Éthique en toc ?

Six "Liégeois", dont cinq universitaires, siégeront dans le nouveau comité consultatif de bioéthique de Belgique. La composition de ce conseil des "sages", voulu par les pouvoirs publics, répond à un savant dosage éthico-politico-linguistico-sexuel typiquement belge. La structure sera-t-elle opérationnelle ? Interview de Bernard Rentier, chargé de cours à l'ULg, qui représentera... la Communauté française.

page 10

page 2



Là où ça bouge...

■ Art&Fact

(Association des diplômés en histoire de l'art, archéologie, musicologie et littératures orientales)
Secrétaire : J.L. Graulich,
tél. 041/66.56.03

- a organisé à l'ULg un colloque consacré aux problèmes de formation et d'emploi (publié dans la revue *Art&Fact*, 1993, n° 12)

- est une structure légale et juridique qui signe des contrats avec des employeurs ponctuels et les répercute vers les jeunes diplômés (exemple : exposition "Gauguin" à Liège)

- tient à jour un fichier des diplômés (communique les nouveaux CV aux éventuels employeurs) + publication d'un article ou d'un compte-rendu du mémoire (pouvant servir de carte de visite)

- publie une revue scientifique annuelle et un périodique mensuel

■ Amis de l'ULg

Président : P. Fontaine,
tél. 041/66.52.87

- publie fin 93 l'annuaire de ses membres (8000 noms de diplômés ULg)

- pense ouvrir "l'atelier recherche emploi" accessible aux étudiants de deuxième licence et aux jeunes diplômés (rédaction d'un CV, entretien d'embauche, tests divers)

- diffuse actuellement une brochure consacrée à la recherche d'un emploi et permet la consultation d'offres

■ ALGULg

(Association des licenciés en sciences géographiques de l'ULg)
Président : R. Fourneau,
tél. 071/31.36.57

- organise chaque année une séance sur les débouchés

- a mis sur pied, depuis quinze ans, un fichier emploi et se charge de placer le plus possible ses étudiants

- publie une revue annuelle

- cherche des contrats avec des entreprises dans le but de faire engager ses étudiants

■ Théâtre et Publics

(Centre de recherche et de pratiques théâtrales)
Président : Y. Winkin, secrétaire : R. de Bodt, tél. 041/23.45.98

- réalise un programme d'actions concrètes : insertions professionnelles et rencontres avec des publics diversifiés

- prend en charge une vingtaine d'étudiants sortants et les intègre dans des projets et ateliers (confrontation à des équipes professionnelles)

- la Communauté française et le Fond social européen forment un partenariat avec la profession, le Conservatoire de Liège et l'ULg
- produit et réalise des œuvres théâtrales

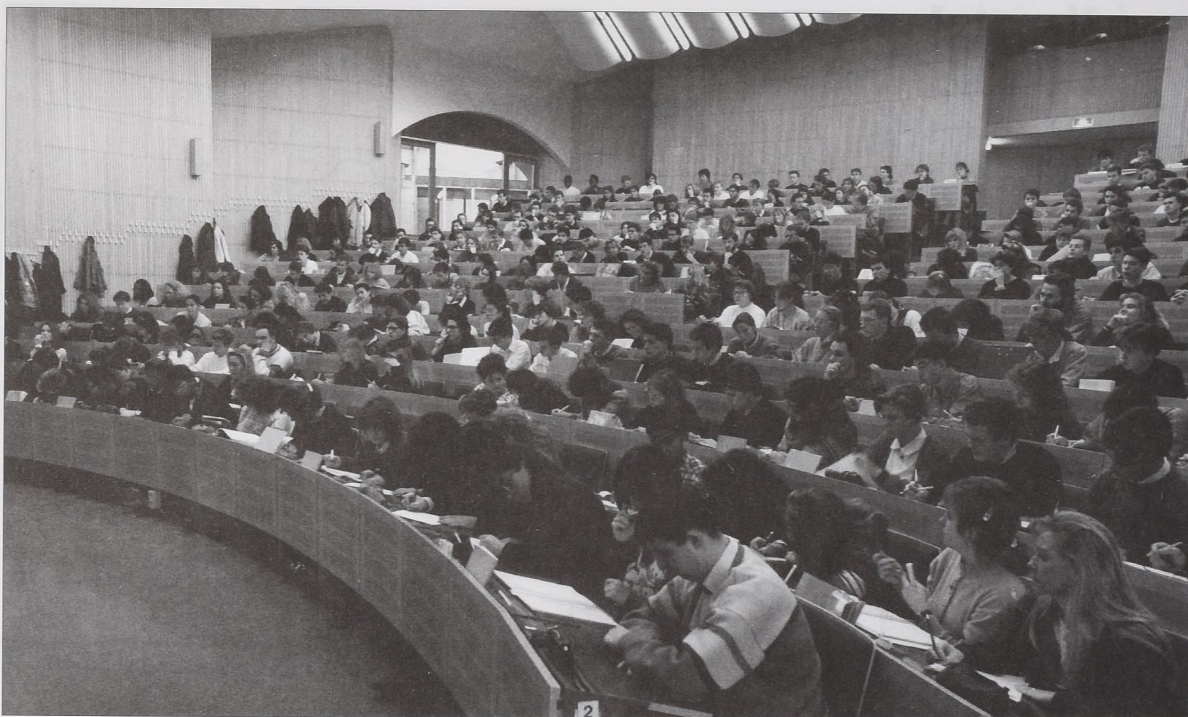
■ La Commission emploi

Secrétaire scientifique : E. Boxus,
tél. 041/66.55.86; présidente : B. Merenne, tél. 041/66.53.24

Les chiffres parlent, la Commission emploi réfléchit

Page réalisée par Catherine Stubbe et Annick Bekavac

■ *Phénomène social obsédant, le chômage des jeunes de moins de 25 ans s'inscrit dans un contexte économique de crise. Si l'alerte est générale, la catégorie des universitaires est la moins touchée, du moins jusqu'à présent... Prévenir plutôt que guérir : telle semble être la volonté de la "Commission emploi" que l'ULg vient de créer en son sein.*



■ Parmi les 4 237 239 personnes composant la population active, l'Office national pour l'emploi recense, en août 95, 14,9 % de chômeurs. Parmi ceux-ci, les universitaires de moins de 25 ans représentent 2,2 %, toutes facultés confondues (schéma 1), soit un peu plus de 10 000 personnes. Au regard du schéma 2, qui présente une répartition par faculté, on constate que les sciences sociales enregistrent le plus gros pourcentage de chômeurs universitaires. Mais prudence : certains facteurs peuvent avoir une incidence directe sur les chiffres, par exemple le nombre d'étudiants par section (certaines facultés ont plus de succès que d'autres). Autre réalité à prendre en considération : l'insertion professionnelle est généralement plus difficile pour les femmes universitaires que pour les hommes. Les femmes sont de plus sous-représentées dans

certaines sections, telles que les sciences appliquées et la gestion, qui répondent plus à la demande du marché économique.

Incontournable formation

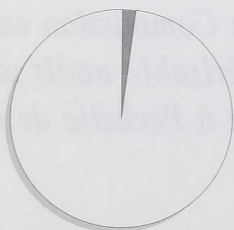
Le niveau d'instruction moyen de la population belge s'est fortement accru durant ces dernières années. Avec l'arrivée sur le marché de l'emploi de personnes plus qualifiées et le retrait progressif des travailleurs peu ou moins qualifiés, une bonne formation devient incontournable. On constate que le nombre de jeunes chômeurs universitaires ou issus des écoles supérieures a diminué tandis que le nombre de chômeurs porteurs d'un diplôme de secondaire a augmenté. La catégorie des personnes n'ayant qu'une qualification primaire

a, quant à elle, diminué. Mais cela s'explique par le fait que l'école est devenue obligatoire jusqu'à 18 ans. Il est donc peu fréquent que les jeunes de moins de 25 ans se retrouvent dans cette catégorie (schéma 3).

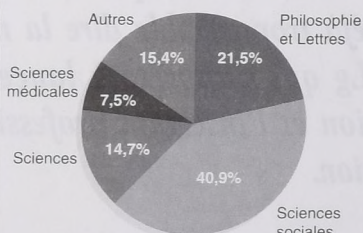
Néanmoins, face à l'augmentation croissante du chômage, l'universitaire ne peut plus se considérer à l'abri de tous les dangers. Ceci explique peut-être l'une des réactions actuelles des jeunes, qui est de poursuivre des études de plus en plus longues ou de se spécialiser. Mais se pose ici un problème délicat : n'existe-t-il pas une inadéquation entre la formation universitaire et l'insertion professionnelle ? La surqualification n'entraînerait-elle pas une inadaptation sur le terrain ? Pour un chef d'entreprise, ne serait-il

suite page 3

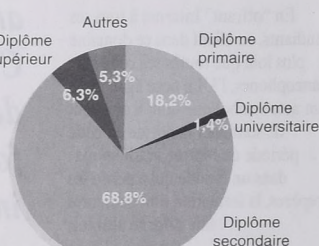
1. Sur les quelque 600 000 chômeurs que compte actuellement le pays, 2,2% sont des universitaires de moins de 25 ans. Soit environ 15 000 personnes.



2. Certaines orientations scientifiques préparent mieux que d'autres au marché de l'emploi. Parmi les universitaires de moins de 25 ans au chômage, 40,9% ont une formation en Sciences sociales et 21,5% en Philosophie et Lettres.



3. Sur l'ensemble des chômeurs de moins de 25 ans on ne dénombre que 1,4% de diplômés universitaires.





suite de la page 2

pas plus rentable d'engager un gradué "prêt à l'emploi" plutôt qu'un sur-diplômé qui n'a pas la connaissance du terrain ?

La Commission propose, l'étudiant dispose

Conscient de cette problématique et soucieux du devenir des étudiants, le Conseil général des études de l'ULg (CGE) a décidé la mise en place d'une Commission emploi. Créée en janvier 95, celle-ci se fixe comme objectif de s'interroger, dans un premier temps, sur la formation universitaire et l'insertion professionnelle. Elle regroupe en son sein des professeurs de chaque faculté ainsi que des représentants de nombreuses associations telles que la Fédé, les Amis de l'Université, Art&Fact.... L'existence d'associations déjà actives depuis de nombreuses années (voir ci-contre) démontre que dans certaines facultés, on préfère le mot "action" à celui de "réaction".

La Commission emploi souhaite endiguer la disparité des activités et mobiliser le plus grand nombre de personnes désireuses de s'unir autour d'un même projet. Pour déclencher le processus d'engrenage de lutte contre le chômage universitaire, il est indispensable de mettre sur pied une action commune qui permettrait de mieux s'adapter au marché de l'emploi. Mais avant toute démarche concrète, « il faut un bilan pour agir », souligne B. Merenne, présidente de la Commission.

Un bilan nommé "cadastre"

Le cadastre fait avant tout le diagnostic de la situation actuelle en se basant sur les questions suivantes : que deviennent les étudiants diplômés ? sont-ils satisfaits de leur formation ? est-on satisfait

de leurs performances ?

En pratique, la secrétaire, E. Boxus, s'est chargée d'envoyer un questionnaire à chaque association universitaire, afin de prendre connaissance de ce qui se fait déjà au niveau de l'insertion professionnelle. La présidente, B. Merenne, a reçu du recteur A. Bodson l'autorisation de confier une enquête pilote au Cléo (Centre liégeois d'études de l'opinion). Cette étude consisterait à sonder par téléphone les universitaires diplômés des cinq dernières années en se servant de la banque de données des Amis de l'Université. Les résultats du pré-test seront communiqués à la Commission Emploi, lors de la réunion fixée au 22 novembre prochain. Ce premier bilan évaluera la proportion de diplômés en quête d'un emploi et les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain.

Connaître l'existence d'une telle Commission est un premier pas. Mais pour avancer et ainsi faciliter l'accès des jeunes diplômés au monde du travail, il faut améliorer l'information auprès de ceux-ci. En effet, la panoplie des débouchés possibles (un chimiste peut devenir traducteur spécialisé, par exemple), notamment sur le plan international, ne sont pas de notoriété publique.

Il est clair que, si l'ULg n'est pas une école professionnelle, elle se doit toutefois d'assurer un "service après-vente" pour les quelque 2500 diplômés sortant chaque année. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un lieu stratégique dont le rôle consisterait à centraliser toutes les informations susceptibles d'aider le demandeur d'emploi, comme le font déjà d'autres universités (ULB, UCL....). Cependant, un tel lieu ne serait envisageable qu'à la condition qu'une coordination générale interfacultaire existe. "Volonté" et "union", tels sont les maîtres-mots de cette démarche.

Bonnes affaires

Association des Amis de l'ULg

L'association des Amis de l'ULg organise chaque année un concours doté de cinq prix, d'un montant de 50 000 FB chacun, afin de récompenser des chercheurs liégeois particulièrement méritants et ce, dans différentes disciplines. Il est cette année ouvert aux travaux publiés entre le 1^{er} septembre 1994 et le 31 août 1995. Les candidats sont invités à déposer au siège de l'association trois exemplaires de leur ouvrage et de leur *curriculum vitae*, au plus tard pour le 31 octobre prochain.

L'association attribue également chaque année le prix Léon Guérin (100 000 FB), qui récompense un travail scientifique relatif à la langue ou à la littérature anglaise.

Renseignements : secrétariat de l'association des Amis de l'université de Liège, Val Benoît, institut de Chimie-métallurgie (bât. C-1, 2^e étage), rue A. Stévert 2, 4000 Liège; tél. 041/66.52.87.

Bourses de séjour au Japon

Europalia Nippon Kinen — ce qui signifie "En souvenir d'Europalia Japon" — attribue chaque année des bourses de séjour au Japon à des créateurs et chercheurs belges. Objectif : leur permettre d'améliorer leur connaissance d'un aspect particulier de la culture japonaise. Ces bourses seront attribuées en 1996 pour la quatrième fois consécutive. Les candidats, de nationalité belge, doivent être âgés de 25 à 40 ans à la date du 31 décembre 1996. Ils doivent en outre être engagés dans une carrière artistique ou scientifique portant sur une des disciplines du festival "Europalia 89 Japon" : arts plastiques, musique, théâtre, littérature, danse, cinéma, architecture, design, arts populaires, religions, etc. La remise des dossiers devra s'effectuer avant le 11 novembre 1995.

Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles à Europalia, 10 rue Royale, 1000 Bruxelles, tél. 02/507.85.69.

Jeunes économistes

Le septième Grand Prix Ippa des jeunes économistes, d'une valeur de deux fois 75 000 FB, récompensera les deux meilleurs mémoires (un par régime linguistique) traitant d'un sujet actuel en économie appliquée. Jusque fin septembre encore, les jeunes diplômés en économie (année académique 1994-1995) peuvent s'adresser à Christa Andries, coordinatrice, pour de plus amples renseignements (tél. 03/247.74.12, fax 03/216.32.90).



Visiteurs

Les cours ont repris au Céjul (Centre d'études japonaises) depuis le 18 septembre. Deux cycles de cours étiroffont cette année le programme habituel, cours dispensés par MM. Kobayashi et Saito. Professeur retraité de l'université de Tokyo, le premier — spécialiste de... J.-J. Rousseau — enseigne la littérature française et les civilisations comparées à l'université privée de Gakushuin : ses cours au Céjul démèleront les subtilités et les spécificités de la société japonaise contemporaine aux yeux du public occidental (octobre-novembre, horaire restant à préciser). Architecte et grand spécialiste de la restauration des bâtiments historiques (e.g. la Villa Katsura), M. Saito exposera quant à lui les modes japonais de préservation du patrimoine architectural dans le cadre des quartiers urbanisés (décembre, horaire à préciser).

Renseignements : Cèjul, tél. 041/66.44.00.

Matériaux

Faciliter l'insertion des étudiants dans le milieu industriel en leur donnant une formation complémentaire qui réponde aux besoins de l'industrie — qui demande aujourd'hui des scientifiques formés aux divers aspects des matériaux (élaboration, fabrication et caractérisation) — voilà l'objectif du DES proposé par la faculté des Sciences. Accessible aux licenciés en sciences chimiques ou physiques, aux ingénieurs civils ou aux porteurs de tout autre diplôme de second cycle estimé suffisant par le comité scientifique organisateur, ce diplôme d'études spécialisées en science des matériaux fait l'objet d'une année d'étude.

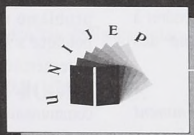
Renseignements : R. Jérôme (041/66.35.65), M.-J. Hubin-Frankin (041/66.34.21) ou J.-P. Gaspard (041/66.37.45).

Europe

Une formation de troisième cycle dont l'objectif est de former étudiants et chercheurs de toutes disciplines à la culture générale européenne vient d'être mise sur pied par l'IRSE, l'Institut de recherche sur les sociétés européennes créé au sein de l'ULg. Ce diplôme d'études approfondies (DEA) abordera les questions relatives à l'Europe contemporaine sous leurs aspects historiques, politiques, juridiques, économiques et socio-culturels. Ouvert à tous les étudiants universitaires ou de niveau universitaire, il propose des cours de mise à niveau et des séminaires spécialisés. L'enseignement est dispensé partie en français, partie en anglais et assuré, dans une large mesure, par des spécialistes étrangers.

Renseignements : "DEA pluridisciplinaire en études européennes", IRSE (tél. 041/66.55.21), place du 20-Août 32, 4000 Liège.

Pour réserver votre espace publicitaire ...
dans le "Quinzième jour"
contactez la régie publicitaire Unijep
au 041.54.27.54



Publicité : Maryline Defossé
Infographie : Stany Michel
Avenue de l'Observatoire 2A 4000 LIEGE
041.54.27.54 - FAX 041.52.70.56
R.C. LIEGE 187 373 R.C. HUY 41.312

Nouveau au Sart-Tilman

Maison Roskam

Boulangerie - Pâtisserie
Alimentation générale
Fruits & légumes
Sandwiches variés

Livraison à domicile le mercredi
après-midi

Ouvert de 7h30 à 18h30
Samedi et dimanche de 8h00 à 17h00
Fermé le jeudi

Tél.: 041/67 26 57

Rue de l'Aunaie, 24 (Face à la poste)
Liège Sart-Tilman



15 jours
15 secondes



Examens :

on change les règles

Afin de se conformer au décret de la Communauté française réorganisant en profondeur le paysage des études universitaires, l'ULg a adopté cette année un nouveau règlement pour les examens. Trois modifications majeures sont à épingle. Les deux premières feront sans doute plaisir aux étudiants. La troisième, c'est à voir...

■ Le nouveau règlement renforce tout d'abord le droit d'appel des étudiants qui s'estiment lésés dans le cadre d'un examen ou d'une délibération. Le président du jury reste le premier interlocuteur en cas de contestation. Si ce recours de "première instance" échoue, l'étudiant a le droit de faire appel auprès du doyen de sa faculté. Toutefois, si celui-ci est en cause, l'étudiant peut obtenir la convocation d'une "Commission de médiation" chargée d'examiner le litige en dernier recours.

■ Deuxièmement, les étudiants sont désormais autorisés à consulter, après la proclamation des résultats, leurs épreuves écrites corrigées. Ce droit s'éteint toutefois passé un délai de quinze jours suivant la délibération de seconde session.

■ Troisièmement, les examens seront désormais soit oraux, soit écrits, soit oraux et écrits. La faculté précisera, dans le courant du premier semestre et par voie d'affichage, quelle forme d'examen est retenue pour chacun des cours du programme. Cela implique que s'agissant des examens pour lesquels seule la forme écrite sera retenue, le droit à être examiné oralement dans un second temps disparaît. Cette disposition allégera le travail d'évaluation dans les filières d'études à recrutement pléthorique, pour autant que l'on estime la correction écrite moins lourde ou plus souple que l'examen oral.

Remue-ménages à la Politique scientifique

■ Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre Ylieff évoque ses priorités en matière de financement et les difficultés de mise en place du Conseil fédéral de la recherche scientifique. Et annonce une évaluation d'ensemble des moyens et secteurs de la recherche en Belgique. Rationalisation oblige, nous dit-il. Ou comment faire de pauvreté vertu ?

Liège Université : Le gouvernement fédéral a-t-il dégagé de nouvelles priorités en matière de politique scientifique ?

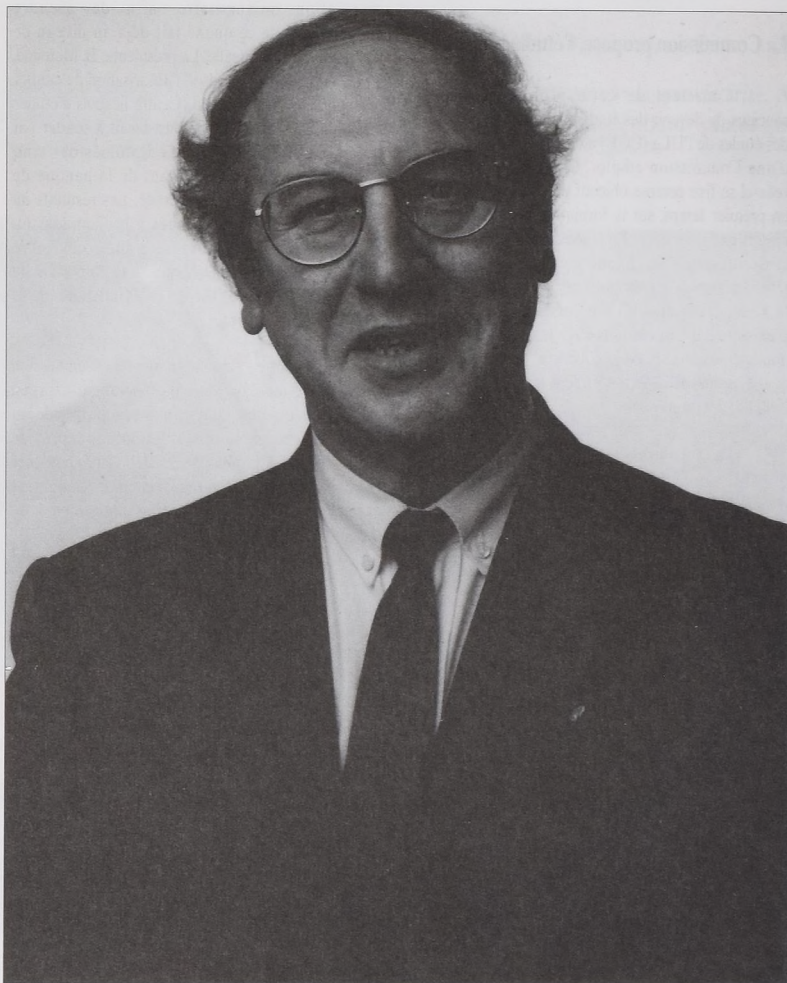
Yvan Ylieff : Notre pays doit évidemment continuer d'investir dans le développement de connaissances nouvelles. Le chapitre consacré à la politique scientifique dans la déclaration gouvernementale, qui est d'ailleurs intitulé "Investir dans l'avenir", porte sur les télécommunications, la recherche et les universités. L'une des priorités fixées par le gouvernement au ministre de la politique scientifique est d'effectuer un inventaire et une évaluation approfondie des instruments et programmes existants afin de déterminer, dans le cadre des moyens budgétaires disponibles, si certains d'entre eux ne sont pas obsolètes ou à revoir. Il s'agit là d'un point important, puisque, suivant les termes de la déclaration, il m'appartiendra de mener cette évaluation dans la perspective d'une gestion plus rationnelle des moyens dont nous disposons et afin de localiser les secteurs d'avenir pour lesquels une croissance réelle des dépenses pourra être envisagée.

L.U. : Est-ce à dire que la gestion de la politique scientifique a manqué jusqu'ici de rationalité et qu'il se produisait, à divers niveaux, des déperditions d'énergies et de capitaux ?

Y.Y. : Quand bien même considérerait-on qu'il n'y a pas a priori de problèmes particuliers, une évaluation régulière ne s'en imposerait pas moins — en cette matière comme en d'autres. Je ne pense pas spécialement à tel ou tel secteur ou programme qui devraient être complètement modifiés ou qui poseraient des problèmes précis. Simplement, les négociateurs du programme gouvernemental ont estimé qu'il y avait lieu de mettre en œuvre un tel système d'évaluation du fait notamment que la politique scientifique a subi des modifications structurelles : elle ne relève plus, comme vous le savez, de la compétence du seul ministre fédéral, mais aussi des régions et des communautés.

L.U. : En dehors de cet inventaire d'ordre presque méthodologique que vous exécuterez, le gouvernement a-t-il tracé des objectifs en termes de contenus ? Vous avez évoqué les télécommunications...

Y.Y. : Les télécoms ne relèvent pas de ma compétence, même si leur cas est évoqué dans le chapitre concernant la problématique qui nous occupe. Mais s'agissant de nos intentions budgétaires — j'y insiste pour être aussi clair que possible —, la volonté du gouvernement est de promouvoir la politique scientifique, de ne pas réduire les moyens qui lui sont alloués, nonobstant les contraintes budgétaires auxquelles nous sommes soumis et les difficultés que nous allons rencontrer dans l'élaboration du budget 96. Mon principal souci, en tant que ministre de la politique scientifique, est de veiller à ce que la volonté du gouvernement "d'investir dans l'avenir" se concrétise dans les faits et que, dans le cadre préparatoire du budget, les moyens attribués à la recherche demeurent suffisants : pas question d'opérer des coupes sombres dans les crédits. Cela n'ira pas, croyez-moi, sans difficulté.



Yvan Ylieff, ministre fédéral de la politique scientifique : « les milieux scientifiques ne sont pas suffisamment organisés pour faire valoir leurs intérêts ».

L.U. : La négociation budgétaire, à l'heure où nous parlons, est imminente : allez-vous y participer simplement avec l'objectif qu'on ne retire rien de votre budget, qui n'est déjà pas, c'est le moins qu'on puisse dire, colossal ?

Y.Y. : Le gouvernement doit atteindre le fameux objectif des 3 %. Et, pour y parvenir, il y a d'un côté les moyens classiques : réduction des dépenses, augmentation des recettes ou bien les deux à la fois. Mais, d'un autre côté, si la norme des 3 % est un impératif incontournable, il en va de même pour notre objectif d'une relance de l'emploi. L'assainissement budgétaire doit dégager les moyens d'une telle relance. Mon intention est de faire valoir avec force dans la discussion du budget qu'il existe un certain nombre de programmes de recherche à financer correctement. Car ces programmes permettraient non seulement de donner du travail à des chercheurs mais aussi, dans leurs applications industrielles, technologiques ou autres, d'engendrer à terme des activités économiques, donc des possibilités d'emplois.

L.U. : En tant qu'homme politique, comment réagissez-vous aux critiques qui sont adressées aux pouvoirs publics belges en raison du faible financement de la recherche ?

Y.Y. : Le problème du financement de la recherche est lié au problème général des finances publiques. On a fait un effort tout à fait considérable en faveur de l'enseignement. La masse budgétaire attribuée à ce secteur est importante, du fait de facteurs objectifs, comme la concurrence entre réseaux. Il y a

probablement à cet égard un rééquilibrage à effectuer. Lorsque j'étais ministre de la Communauté française, j'avais dégagé quelques dizaines de millions pour les chercheurs qualifiés dans le cadre d'un plan pluri-annuel. Mon successeur s'est employé à détricoter ce plan et, en tout cas, à freiner sa mise en œuvre... Quand il y a des restrictions à réaliser, la recherche en fait trop souvent les frais.

L.U. : Mais faut-il lier cette attitude au seul problème de la dette publique ? Notre pays n'est pas seul en Europe à affronter un profond déficit. Par comparaison à ce qui se passe chez nos voisins, on serait presque tenté de croire qu'il y a une sorte de disposition spécifique aux hommes qui nous gouvernent, qui serait de laisser aux autres le soin de chercher à notre place...

Y.Y. : Le problème financier n'est pas seul en cause, en effet. Nous sommes confrontés aussi à un problème d'organisation. Les structures de la politique scientifique sont extrêmement parcellisées, la recherche appliquée revenant aux régions et une partie de la recherche fondamentale aux communautés. Par ailleurs, les milieux scientifiques ne sont pas suffisamment organisés pour faire valoir leurs intérêts, sans compter que les canaux de diffusion à leur disposition sont insuffisants pour faire savoir que la recherche constitue, socialement et économiquement, un enjeu de la plus haute importance. En l'absence du Conseil de la recherche que j'appelle de tous mes vœux, il n'y a pas encore de structure pour dire : attention, la cote d'alerte va être dépassée, il faut réagir...

suite page 5



suite de la page 4

L.U. : Le nouveau Conseil fédéral de la politique scientifique est en chantier depuis deux ans déjà. Où se situe, selon vous, le blocage ?

Y.Y. : Une des missions qui m'incombent, en application des lois de réforme institutionnelle, est de mettre en place ce Conseil. L'obstacle fondamental, c'est de savoir si ce Conseil doit être composé sous une forme presque confédérale, donc formé de représentants émanant des régions et des communautés, ou si l'initiative de sa composition relève de l'autorité fédérale.

L.U. : Dans quel camp vous situez-vous ?

Y.Y. : Conformément à l'évolution du pays, ma tendance me porte plutôt vers un accroissement des compétences des communautés et régions dans ce domaine. Sans doute faut-il qu'il existe au niveau fédéral une instance de concertation portant sur les grands enjeux à définir, et qui constituerait également un interlocuteur pour l'étranger. Mais encore faut-il le faire de manière telle que les entités fédérées n'aient pas l'impression qu'on essaie de leur reprendre d'une main la part d'autonomie qu'on leur a donnée de l'autre. Nous sommes dans un pays où il y a autant de sensibilités et d'orientations dans le domaine qui nous occupe qu'il y a de communautés. Même si le budget de la politique scientifique n'est pas colossal, les quelques milliards qui y sont inscrits impliquent des choix politiques, au sens noble du terme, et qui s'opposent en permanence. Imaginez qu'on prenne la décision, au plan fédéral, de réduire l'effort en faveur de la recherche spatiale : il y aurait une retombée automatique à Liège. Si Liège ne reçoit plus de commandes de l'Agence spatiale européenne, qui lui en donnera ? Aussi nous orientons-nous probablement vers une formule de compromis, comme telle lente à se dégager.

Propos recueillis par Pascal Durand et François Louis

Dans l'antichambre de la vie

Le Centre hospitalier universitaire construit deux appartements pour apprendre à vivre en chaise roulante.

Aidé par Belgacom, le Centre hospitalier universitaire de Liège vient de consentir un effort budgétaire substantiel (10 millions) pour doter son service de révalidation d'un outil médical unique en Wallonie. Deux "appartements" thérapeutiques, spécialement aménagés pour des personnes ayant perdu accidentellement l'usage de leurs jambes, sont en cours de construction à l'hôpital d'Esneux. Leur inauguration est prévue pour le mois de novembre.

Ce projet original a germé il y a quelques années dans l'esprit de Jean-Michel Crielaard, qui dirige depuis quelques années le service de révalidation du CHU. « Lorsque quelqu'un perd brutalement l'usage de ses jambes, à la suite d'un accident de voiture par exemple, l'hospitalisation précède toujours une période plus ou moins longue de réadaptation, explique J.-M. Crielaard. Il faut tout réapprendre, jusqu'aux gestes les plus courants de la vie quotidienne : se lever, se laver, cuisiner, répondre au téléphone, fermer les volets... Dans un environnement le plus souvent complètement hostile, cette réadaptation est éprouvante physiquement, mais également psychologiquement. »

Les premiers exercices de révalidation sont évidemment programmés à l'hôpital, avec l'aide médicale et psychologique d'une équipe spécialement formée. Mais les vraies difficultés commencent

généralement lorsque le patient quitte l'univers artificiel de l'hôpital. « La transition est brutale », constate J.-M. Crielaard. D'où l'idée d'amortir le choc en créant une étape intermédiaire avant le retour à domicile, étape au cours de laquelle le patient réapprend l'autonomie, tout en bénéficiant d'un encadrement médical serré.

Aménagés dans le prolongement exact de l'hôpital d'Esneux, les appartements thérapeutiques sont des modèles d'architecture adaptée aux personnes moins valides : structure de plain-pied, plans inclinés pour le passage entre l'intérieur et l'extérieur, aménagement des sanitaires, adaptation du mobilier et des accessoires à la hauteur d'une chaise roulante, etc. « Le dessin des lieux est le fruit de plusieurs mois de réflexion à l'intérieur de mon service, explique Jean-Michel Crielaard. Ce projet pilote devrait profiter à tous ceux qui souhaitent entreprendre de tels aménagements dans leur propre maison. »

La dimension familiale et psychologique de la réinsertion n'a pas été oubliée : chaque appartement est conçu pour accueillir deux personnes. Ainsi, le conjoint ou un parent peut accompagner le patient durant cette période de transition dont la durée est a priori évaluée à un mois. « C'est une estimation de moyenne, précise J.-M. Crielaard. Rien de plus. » Quant au coût du séjour pour le patient, il ne devrait pas être plus élevé que celui entraîné par une hospitalisation normale dans un centre de révalidation. Avant de fixer le budget de fonctionnement de ce nouveau projet, le CHU attend toutefois la signature d'une convention ad hoc avec l'Inami.



Rentrée des classes

Les p'tits nouveaux se chamaillent déjà...

Jean-Pierre Grafé, nouveau ministre de l'Enseignement supérieur, face au retour des velléités protestataires étudiantes : cette année, on observe une augmentation significative des échecs lors des dernières sessions d'examen, à l'issue d'une année scolaire agitée. Jouer avec une année d'études, cela peut se payer toute la vie. La tradition du défilé dans la rue en octobre est une chose dangereuse. (Le Soir, 5/9)

Réponse du berger à la bergère, Fabrizio Bucella, nouveau président de la Fédération des étudiants francophones, croit que le mouvement sera plus dur que l'an dernier (...) d'autant plus que le débat sur l'accès à l'enseignement va revenir sur l'avant-scène. On est dans une situation absurde, ajoute-t-il. La Communauté française a intérêt à fermer le robinet, et envoyer les étudiants au chômage, parce que cela ne lui coûte rien. Et de décocher une flèche également aux universités : Les recteurs tiennent ce discours : si on n'a pas les moyens d'accueillir les étudiants, il faut réduire l'accès. Pour la FEF, le seul numerus clausus acceptable serait un numerus clausus au chômage. (Le Soir, 20/9)

Revoici donc le numerus clausus remis en piste. Médecins, mutualités et doyens de facultés de médecine auraient, annonce Le Soir (20/9), peaufiné un projet visant à réduire de moitié (600) le nombre de diplômés en médecine d'ici à 2002. Il ne resterait plus aux auteurs de ce projet qu'à persuader les ministres fédéraux et communautaires et à régler certains "petits" détails, comme les quotas de diplômés autorisés à pratiquer dans le cadre de l'assurance maladie-invalidité. Une nouvelle foire d'empoigne communautaire ? Pour l'heure, à l'exception des étudiants, farouchement opposés, tout le monde est convaincu, de la gauche à la droite, de la nécessité de maîtriser l'offre médicale, écrit Bénédicte Vaes, sur qui l'on pourra toujours compter pour défendre le numerus clausus dans les colonnes vespérales.

Beau succès médiatique pour la conférence de presse de rentrée de l'ULG. Les nouveaux chantiers au Sart Tilman, le développement de l'InterRéseau télématique et l'achat de nouveaux équipements pédagogiques : c'est à la présentation de plus de 4 milliards de FB d'investissements que les autorités académiques avaient récemment convié la presse. Conclusion : notre Alma mater a bonne mine en ce début d'année académique, retrouve son second souffle et est en pleine possession de ses moyens, écrit Caroline Thiry en "une" et dans une pleine page de La Wallonie (16-17/9) ; L'Université de Liège investit, titre sobrement Francine Hendrick qui consacre toute la page 3 de La Meuse à l'événement (18/9). La Gazette de Liège, pour sa part, a pris une semaine entière pour expliquer par le menu l'ensemble de ces investissements. Le Soir, La Dernière-Heure, RTC, L'Écho, etc., ont chacun consacré un peu de leur attention à l'ULG. Seule fausse note : le traitement-croupion de l'information par la RTBF-Liège, qui avait pourtant pris la peine de dépêcher un correspondant sur les lieux. Que se passe-t-il donc dans la maison qui borde la mare à canards ?

Le LULAY
RESTAURATION - TEA-ROOM
SANDWICHERIE: A EMPORTER
A DOMICILE
(LIVRAISON MIN. 10)
de 8h à 19h NON-STOP
"Petit déj. à partir de 100 Frs !
CARTE DE FIDELITE
Christophe Tilman
11, rue Lulay - 4000 Liège
Tél.: 22.06.70

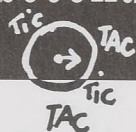
RESTAURANT SBARRO
Un excellent restaurant à prix économique en plein centre de Liège.
SA FORMULE BUFFET
6 choix de plats froids
6 choix de plats chauds
Assiette junior 149 Frs.
Assiette médium 209 Frs.
Grande assiette 249 Frs.
PIZZA EN PORTION
Pizza au fromage 69 Frs.
Pour vos dîners de groupe, veuillez-nous contacter:
SBARRO LIEGE
VINAVE D'ILE 36, 38
4000 LIEGE
041/21.05.36

TOUCH and GO
RESTO-PITTA
Vous offre en échange de ce bon
1 DESSERT GRATUIT
à l'achat d'une pitta et d'une boisson
Service traiteur, Bar-Jardin
Pitta à emporter
13, rue des Carmes - 4000 LIEGE
© 041 231 509

24 novembre 1995
PROJETS 96
Générale de Banque (place Xavier Neujean - Liège)
PROGRAMME
■ Remise des bourses aux lauréats
■ Conférence, par le Professeur J. P. Changeux de l'Institut Pasteur (Paris)
■ Sur les traces du Professeur E. Schoffeniels
■ Banquet de la Fondation (3 000F par couvert)
Renseignements et réservations : Fondation Léon Fredericq c/o Yolande Piette
avenue de l'Observatoire 160 - 4000 Liège - Tél. 041 / 54 12 25 - 041 / 54 12 90



15 jours
15 secondes



Nouveautés

L'Office international de librairie a, comme prévu, abandonné sa "roulotte" pour s'installer dans les nouveaux bâtiments construits par l'Université à l'entrée du domaine du Sart Tilman (en face de la poste). Sa voisine n'est autre que la Maison Roskam qui, depuis le 7 août, a ouvert ses portes aux petites faims et aux grands creux. Épicerie, boulangerie, sandwiches variés satisferont tous les appétits en mal de calories. De plus, les portefeuilles "light" pourront bénéficier des promotions que Madame Roskam propose tout au long de la semaine. Il ne vous reste plus qu'à goûter pour juger !

Quarante-huit

Depuis le 1^{er} septembre, le TEC a augmenté la fréquence des montes-charges 48. En semaine, de 7 à 9 heures du matin, un bus toutes les 2 à 4 minutes; pendant les heures creuses, toutes les 8 minutes (au lieu de 10); et le soir (16h à 18h30), toutes les 6 minutes. Il est à noter que l'horaire en vigueur au troisième semestre scolaire (période d'examen universitaires) n'est pas modifié: 10 minutes d'attente seront nécessaires pour atteindre la forêt universitaire. Pour plus de renseignements sur les horaires et itinéraires: tél. 041/61.94.44

Interface

Depuis le 1^{er} juillet, l'équipe de l'Interface Entreprises-Université est installée dans ses nouveaux bureaux: quai Van Beneden 25, bât. I-2, 4020 Liège, tél. 041/49.85.10, fax 041/49.85.20.

Aumônerie

Monseigneur Albert Houssiau, évêque de Liège, présidera la messe de rentrée universitaire ce mardi 10 octobre à 18h30, à l'église paroissiale du Sart Tilman (route du Condroz). La célébration sera suivie du verre de l'amitié.

Cadeau de la rentrée

l'Aquarelle

■ dans le carré ■

Offre valable jusqu'au 30/11/95

Un bon de 3 bières pour 100 Frs
sur présentation du journal
le "Quinzième jour"

Les aventures d'Indiana Jos

Il court, il court Jos Clijsters, le directeur des sports du RCAE. Depuis maintenant seize ans, il est à la tête de cette association nonagénère, qui propose un éventail d'une cinquantaine de sports à ses 3600 adhérents — aussi bien des étudiants que des professeurs, des membres du PATO voire des personnes extérieures à l'ULg.

Une cinquantaine de sports ! Des compétitions interfacultaires, interuniversitaires, des rencontres internationales, des contacts avec l'ADEPS, le Comité olympique belge, différentes fédérations, des stages d'initiation, de perfectionnement, s'étalant sur toute l'année, vacances comprises. Trouver les moniteurs de ceci ou de cela, les arbitres, les infrastructures, planifier les horaires... De solides aptitudes pour l'organisation sont nécessaires pour gérer une année de sports à l'ULg. Et ça tombe plutôt bien, parce que Jos Clijsters, l'organisation, c'est son dada ! « Certaines personnes me prennent pour un fou lorsque j'explique que je prends un grand plaisir à organiser les vacances d'hiver d'une centaine de jeunes gens », confie-t-il.

De la géologie au RCAE

Il y a de cela vingt-cinq ans, Jos Clijsters quitte son Limbourg natal pour s'inscrire en géologie à l'université de Liège. L'expérience tourne court — « à cause des maths », précise-t-il — et il opte alors pour les cours d'éducation physique au sein de cette même université. Les cours, c'est bien, les vacances, c'est mieux. Le farniente estival, très peu pour lui : pendant sept ans, son programme de vacances consiste à



Il n'a peur de rien, Jos Clijsters ! Le directeur du RCAE teste toujours un sport avant de l'inscrire au programme proposé aux étudiants.

COPY SERVICE

PROMOTION EXCEPTIONNELLE
RENTREE ACADEMIQUE

CARTE	COPIES
1000 COPIES	1,15F/pièce
2000 COPIES	1,05F
3000 COPIES	1F
5000 COPIES	0,9F
6000 COPIES	0,8F

ATTENTION !

Vous pouvez grouper vos achats, nos cartes ne sont pas nominatives, vous pouvez donc les utiliser à plusieurs: 6 étudiants achètent ensemble 6000 copies en cartes de 1000 copies à 0,80 F au lieu de 1,15 F

OFFRE VALABLE
DU 01/09/95 au 31/10/95

Jean-Pierre BURY

COPY SERVICE DU SART-TILMAN
372, rue du Sart-Tilman
(Face aux homes universitaires,
à côté du "Pain Parasol")
Tél.: 65.47.61

s'occuper du séjour de quelque 350 étudiants au Canada anglophone, ajoutant par la même occasion une quatrième langue à son arc (l'anglais après l'allemand, le néerlandais et le français).

Suite à l'obtention de sa licence en éducation physique en 1976, il tâte de l'enseignement sans vraiment trouver chaussure à son pied. La fin des années septante marque un tournant dans la vie de Jos Clijsters. Le poste de directeur des sports du RCAE étant vacant, Jos remet son curriculum et se soumet à une interview ainsi que quinze autres postulants. Ayant, en plus de ses capacités, l'avantage de bien connaître la maison pour l'avoir fréquentée en tant que sportif d'abord, administrateur ensuite, il obtient le job. L'organisateur fou trouve de quoi étancher sa soif.

Lorsqu'on lui demande si une certaine lassitude ne s'installe pas après seize ans dans la même fonction, Jos répond : « Ce n'est jamais monotone, de nouveaux sports apparaissent. Et puis, on ne se rend pas au RCAE comme on va au bureau. Ce n'est pas le genre de métier où l'on vient prêter ses huit heures avant de rentrer chez soi. Il y a toujours tant et tant de choses à faire. »

Jos Clijsters apprécie tout particulièrement la mentalité universitaire. « Il y règne une plus grande

ouverture d'esprit qu'ailleurs. Le sport est un loisir et les gens viennent avant tout pour se faire plaisir, pour découvrir d'autres sports, pas pour la compétition. Je pense d'ailleurs que le sport de compétition perd de son intérêt, les exigences sont par trop élevées ! Le sport est avant tout un excellent facteur d'intégration. » Tombé sous le charme de la vie liégeoise, il s'est installé avec sa famille (il est l'heureux père de trois enfants) dans la campagne toute proche, à Neupré.

Sur la terre comme au ciel

Notre homme n'est pas un adepte du sport en pantoufles devant la télé. Ses expériences, il ne les vit pas par procuration. Après ses premières amours, la natation, il fut un temps moniteur de parachutisme. Il s'est initié aux joies de l'aile delta, détient son brevet de pilote d'avion et combine sa passion du ski et du parachutisme par le biais du parapente, excusez du peu ! Enfin, moniteur de vol à voile, il aime à faire partager son plaisir de voler. Faire partager ses passions, c'est bien de cela qu'il s'agit dans le cas de Jos Clijsters. On est toujours bien reçu au RCAE. Lorsque vous êtes au Sart Tilman, n'hésitez pas à faire un détour par le QG de ce sympathique quadragénaire barbu. Vous ignorez encore vers quelle aventure il vous entraînera.

Olivier le Bussy



L'Université offre Internet à tous ses étudiants

Au cours des cinq années à venir, l'ULg va investir plus de 300 millions de francs dans la télématique. Les étudiants auront leur part.

L'Université a annoncé qu'elle allait dépenser 300 millions jusqu'à l'an 2000 afin de se doter d'un outil télématique performant. Depuis 1984 déjà, l'ULg possédait un embryon de réseau. Celui-ci relie tous les services et toutes les facultés de la grande maison et offre aux professeurs et aux chercheurs l'accès à des banques de données étrangères (via Internet). Le nouvel investissement annoncé va poursuivre l'entreprise de connexion tout en augmentant la puissance des liaisons. Le programme prévoit en outre de favoriser l'accès des étudiants à l'InterRéseau et donc à Internet. Désormais, chaque étudiant sera détenteur d'une adresse électronique propre, délivrée lors de l'inscription.

L'identité télématique accordée aux étudiants a mille raisons d'être : tout le monde parle d'Internet, il y a de plus en plus d'utilisateurs, nous sommes entrés dans l'ère de l'information... À l'ULg, on insiste en tout cas sur les vertus pédagogiques d'un tel projet : « Un étudiant sortant de l'ULg, à l'aube de l'an 2000, doit à être même de maîtriser les nouveaux outils de l'information, estime le recteur Bodson. Sans compter que le réseau est devenu un outil d'enseignement et de recherche très précieux. »

Afin de faciliter l'accès des étudiants au réseau, l'Université a programmé l'achat de soixante ordinateurs. Trente sont déjà commandés et prendront place dans la salle d'étude entre les amphis 500 et 300, au Sart Tilman. Une deuxième salle, également équipée de trente machines, sera aménagée prochainement place du 20-Août. Le geste est plus que

symbolique. À l'heure actuelle, les étudiants ne peuvent "cybersurfer" qu'à partir de quelques ordinateurs du CIPL, au 7^e étage de la résidence André Dumont (place du 20-Août).

SiNet qu'on pourra se voir dedans. Si l'Université met à la disposition des étudiants les moyens les plus performants de l'information, elle attend de la part de tous les utilisateurs une certaine déontologie. L'adresse électronique par laquelle les étudiants seront identifiés, portera le label ULg (s(matricule)@student.ulg.ac.be). Mais l'Université ne pourra pas avoir un regard sur toutes les informations qui sortent et qui entrent. Elle considère dès lors tout utilisateur comme un adulte responsable. Les étudiants pourront dire ce qu'ils veulent. Il leur reste à prouver qu'ils sont suffisamment conscients de l'enjeu pour ne pas déroger aux règles éthiques (souvent tacites) de l'Internet.

En cas d'abus, l'Université peut prendre des sanctions à l'encontre d'un étudiant-utilisateur déviant. Il y a un précédent à l'ULB. En juin dernier, un utilisateur canadien a prévenu les autorités académiques bruxelloises qu'une messagerie antisémite était alimentée depuis leur université. Une enquête interne a permis d'identifier l'étudiant responsable. Celui-ci a été sanctionné et le Nazi-Net a été cyber-décapité.

Signe tangible de la participation des étudiants liégeois à la communication sur le réseau, la Fédé possède depuis cette année un programme d'information sur le Net. Trois jours ont suffi à Olivier Gréoli, le responsable informatique de la Fédé, pour réaliser le programme de présentation de l'association sur Internet. Ce programme contient des informations de type général (membres du Conseil d'administration de la Fédé, de l'Assemblée générale et coordonnées de la Maison des étudiants). Différents projets sont actuellement à l'étude : horaires des bus 48 et 25, un véritable agenda interactif, une formule portant le nom de "Seizième" grâce à laquelle les étudiants pourront débattre des sujets traités dans *Le Quinzième Jour* ainsi qu'un annuaire des étudiants liégeois.

La Commission informatique de la Fédé, composée de dix membres, gère le serveur de la Fédé et la structure du courrier électronique Fédé-ULg. Cette Commission est également responsable de la gestion de deux autres serveurs : le FTP, qui permet l'accès, à distance, à tous les fichiers émis par la Fédé,

et le NNTP, système de courrier électronique basé sur les forums. Certains utilisateurs, issus de la Fédé, sont d'ores et déjà en relation par courrier électronique avec des collèges et universités françaises, suisses, québécois et australiens. Avis aux amateurs...

Arnaud Vandyck & France Braham

Alerte à MalibULg

Pour plonger dans l'Océan InterNet, l'étudiant doit être régulièrement inscrit à l'Université. C'est à cette condition seulement qu'on lui délivrera une adresse électronique personnelle. C'est votre cas ? Alors, bonne baignade...

Votre inscription à la plaNet via l'ULg vous permet de choisir deux solutions. La première, la plus rapide, est de vous connecter directement à l'Unif à partir d'une salle informatique qui permet l'accès à l'InterRéseau de l'ULg et donc à Internet. C'est gratuit. Actuellement, seul le Centre informatique de Philo et Lettres est équipé pour offrir un tel service aux étudiants. Mais, comme vous pouvez le lire par ailleurs (voir article ci-contre), l'Université va tout prochainement aménager pour les étudiants deux salles équipées chacune de trente machines. La seconde solution vous permet de cybersurfer depuis votre domicile, à partir de votre micro-ordinateur personnel, muni d'un modem. Pour la connexion, composez le numéro du terminal du SEGI (041/66.28.10). En toute hypothèse n'oubliez pas votre gilet de sauvetage !

Prêt ? Enfoncez votre bécanne et pédalez jusqu'à la home page de l'ULgNet, direction "info pour les étudiants de l'ULg", "activation de l'accès téléphonique et/ou du courrier électronique". Déclinez votre identité (s+(n° de matricule)) et votre mot de passe (attribué lors de la réception de la carte d'étudiant). N'oubliez pas de demander au garde-côte électronique les accès dont vous voulez disposer. Après quoi, vous pouvez vous reposer et bronzer, l'océan numérique mondial de la bonne humeur et de l'information vous appartient.

carnet de notes du conseil



Les candidats à l'agrégation sous pression

Il ne sera bientôt plus possible d'obtenir un diplôme d'"agrégé de l'enseignement supérieur" sans être déjà titulaire du titre de "docteur à thèse". Apparemment anodine, cette disposition (qui figure dans le nouveau décret sur la collation des grades académiques) va entraîner de lourdes conséquences dans certaines facultés. Les facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire sont tout particulièrement concernées. Une politique propre à ces deux facultés veut que de nombreux chercheurs sautent l'étape du doctorat pour briguer directement le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur. A tous ceux qui ont déjà engagé les travaux devant les conduire à l'agrégation, les universités ont toutefois décidé d'accorder un délai de deux ans (il avait tout d'abord été question d'une seule année). Ces chercheurs ont jusqu'au 30 septembre 1997 pour décrocher l'agrégation.



Vingt millions pour les serres du Botanique

Le Feder vient d'accorder une subvention de 20 millions FB pour la restauration des serres du Jardin botanique. Au cours de la dernière séance du Conseil d'administration, l'Université a approuvé les statuts de l'asbl désormais chargée de la gestion des anciennes serres. Par ailleurs, les travaux d'aménagement de l'Observatoire du monde des plantes au Sart Tilman se poursuivent. L'ouverture au public est toujours programmée pour le printemps prochain.

Cadeau de la rentrée

LA TAVERNE BERLINOISE

■ dans le carré ■

Offre valable jusqu'au 30/11/95

Un bon de 3 bières pour 100 Frs
sur présentation du journal
le "Quinzième jour"



**CADEAU
DE LA RENTREE**

**UN BIGMAC
GRATUIT**

**A L'ACHAT D'UN SUPER McMENU
sur présentation de ce bon**

**valable jusqu'au 30/10/95
non cumulable**

**CENTRE OPERA - LIEGE
ZONING IND. - ALLEUR**

Promotions de la quinzaine

■ Ont été nommés en qualité de chargés de cours à la faculté des Sciences : **Christophe Croux**, docteur en sciences, **Vincent Blondel**, docteur en sciences appliquées, **Jacques Dommès**, docteur en sciences, **Françoise Bastin-Laubin**, docteur en sciences et première assistante, et **André Burnel**, docteur en sciences et chef de travaux.

■ **Franklin Dehousse**, chargé de cours à la faculté de Droit, a été désigné par le cabinet d'Erik Derycke, ministre des Affaires étrangères, en tant que représentant personnel au sein du groupe de réflexion chargé de préparer la conférence intergouvernementale de 1996.

■ **Marie-Françoise Dresse** et **Marie-Sophie Ghuysen**, docteurs en médecine, ont reçu en partage le prix du Lions Club Liège-Principauté (d'un montant de 100 000 francs), qui a pour but d'encourager la formation d'un jeune chercheur en pédiatrie ou dans un autre domaine touchant la santé et le bien-être de l'enfance.

■ Des bourses d'études à l'étranger ont été attribuées par le Rotary, pour un montant total de 650 000 francs, à **Laurette Godinas**, étudiante de

deuxième licence en philologie romane, et **Ghislain Houbiers**, docteur en médecine (1990).

■ **Jacques Joset**, professeur en Philosophie et Lettres, a été élu membre du bureau exécutif de l'Association internationale des Hispanistes.

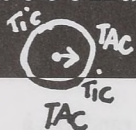
■ **André Ozer**, chargé de cours à la faculté des Sciences (géomorphologie et géologie du quaternaire) a été nommé membre de la section "sites" de la Chambre provinciale de Liège de la Commission royale des monuments, sites et fouilles.

■ **Paul-Pierre Pastoret**, professeur à la faculté de Médecine vétérinaire, a été élu à la présidence du groupe de travail immunologie au sein de l'Agence européenne du médicament.

■ **Catherine Sadzot-Delvaux**, chargée de recherches du FNRS dans le laboratoire de virologie fondamentale et d'immunologie, a reçu pour ses travaux sur la persistance du virus de la varicelle et du zona le "Prix de la Fondation Princesse Joséphine-Charlotte pour la lutte contre les maladies virales du système nerveux et la poliomyélite".



15 jours
15 secondes



Cockerill

C'est au Centre d'histoire des sciences et des techniques de l'ULg que Cockerill Sambre vient de confier la gestion d'une importante bibliothèque provenant du fondateur du Musée du fer et du charbon, Léon Willem.

Dorénavant à la disposition de la communauté universitaire, ces livres concernent tous les aspects du passé technique et industriel de la région liégeoise, en particulier la métallurgie, les mines et la mécanique.

Contact : Pierre Bricteux,
041/66.94.79.

Informatique

Le Service d'information sur les études et les professions propose différents modules de formation en informatique, organisés pour des petits groupes de six à douze personnes. Au menu, systèmes d'exploitation, traitements de textes, tableur et comptabilité "en cinq jours", mais aussi un "permis de conduire en informatique" : 30 heures de formation théorique et pratique pour comprendre, manier les principaux logiciels, apprendre à apprendre.

Renseignements : SIEP, rue Forgeur
25, 4000 Liège (tél. 041/22.08.78).

Bikers

Pour la deuxième année consécutive, Hervé Maurissen, moniteur au RCAE, organise des week-ends en VTT pour les adeptes de l'exercice et passionnés de la nature. Quatre week-ends s'échelonneront sur le premier semestre académique : les 14 et 15 octobre 1995 à Houffalize, les 4 et 5 novembre à Forêt de Heyd-Durbuy, les 25 et 26 novembre à Surister et les 16 et 17 décembre à Lierneux. Le montant total pour un week-end s'élève à 1600 FB pour les non-membres et à 1200 FB pour les membres. Des balades dominicales vous sont également proposées chaque semaine dans le domaine du Sart Tilman et, pour les plus motivés, des séjours dans les Vosges sont prévus pour les mois de juillet et août 1996.

Pour tout renseignement complémentaire : secrétariat du RCAE, bât. 14, Sart Tilman, 4000 Liège, tél. 041/66.39.34.

Spéléo

La section spéléo du RCAE propose une formation en trois temps durant le mois d'octobre : une sortie découverte "cool", une journée d'apprentissage des techniques de corde et une journée d'application sur le site de Beaumont. Deux moniteurs, Cécile Chabot et Olivier Stassart, vous initieront à cette discipline cousine de l'escalade, qui conjugue force physique, technique et souplesse. Bon à savoir : une sortie à l'étranger est également programmée chaque année, de même qu'une formule "découverte" en un week-end.

Renseignements : Laurent Martens,
tél. 041/37.36.02, avant 21h.

Un musée des odeurs au jardin Botanique ?

Un ingénieur liégeois veut parfumer l'institut de Pharmacie ! Le bâtiment universitaire du jardin Botanique, situé rue Fusch, est l'objet d'un projet appelé "espace parfum" (selon les termes de l'instigateur). Aussitôt le département de Pharmacie installé dans ses nouveaux locaux du Sart Tilman, ce bâtiment classé "site historique" par la Commission des monuments et des sites pourrait devenir un lieu où le parfum serait examiné sous toutes ses odeurs : visites, expositions temporaires, séminaires, recherches technologiques, historiques, développement de techniques en chimie ou botanique... le ton est donné !

Entre cannelle et poivrier, un homme est à la base du projet : René Laruelle. Ingénieur civil diplômé de l'ULg et parfumeur professionnel, il travaille depuis quelque temps déjà à la réalisation de cet "espace-parfum". Il s'écarte volontairement de la fonction "musée" (assurée par le musée international du parfum à Grasse) et de la fonction "conservatoire" (voir l'Osmothèque de Paris) et tend à s'orienter vers la fonction "création". Notre parfumeur insiste sur le côté pragmatique, dynamique et didactique de son projet.

Dans cette perspective, René Laruelle considère la participation de l'université de Liège comme indispensable, notamment en raison des travaux de recherches déjà mis en œuvre au sein de plusieurs facultés. Plus qu'un échange de documentation (cf. les bibliothèques), cette collaboration s'articulerait autour de deux axes de travail : premièrement, une recherche technique et technologique fondamentale et d'application pour la chimie olfactive, la botanique, la médecine, la pharmacie, la biologie... et deuxièmement une approche par les sciences sociales, de l'histoire à la psychologie comportementale.

Après un dialogue de plus d'un an et demi avec plusieurs instances régionales, le projet original



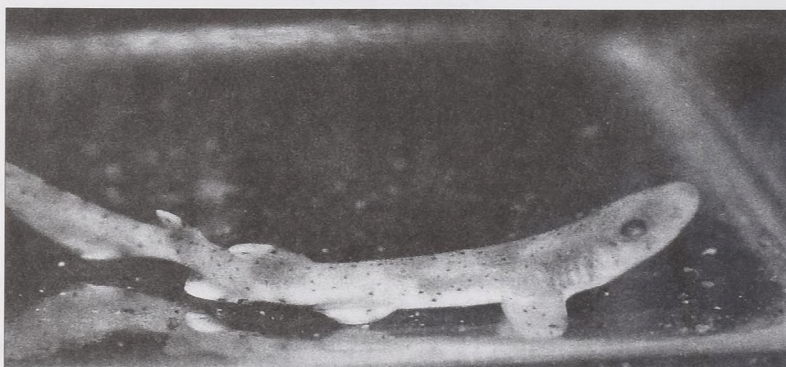
La rotonde classée de l'Institut de pharmacie accueillera-t-elle bientôt un musée du parfum ? René Laruelle, ingénieur civil diplômé de l'ULg et parfumeur professionnel multiplie les démarches en ce sens.

de René Laruelle a pris tournure. Le parfumeur a besoin de partenaires — publics ou privés, précise-t-il — pour tenter l'aventure. Il a surtout besoin de l'appui de l'Université, propriétaire des lieux. Mais l'Alma mater semble ne pas vouloir céder à la

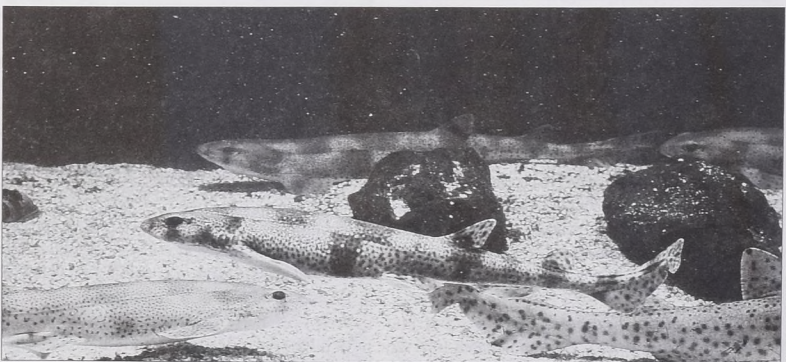
précipitation dans le délicat dossier de la réaffectation de l'institut Gilkinet. Restons les narines aux aguets jusqu'à une possible odeur de concrétisation. Qui vivra sentira.

Jean-Pierre Georges

Bébés requins à vocation économique



(Photo M. BOCKIAU/ULg)



(Photo M. BOCKIAU/ULg)

Un faire-part insolite nous est récemment parvenu : l'Aquarium Dubuisson a le plaisir de vous faire part de la naissance de ses bébés roussettes... Ces petits requins font actuellement leurs premières brasses dans un bassin spécialement adapté. Depuis cet été, l'Aquarium abrite en effet des œufs de roussettes (à différents stades de développement), offerts par le Centre national de la mer de Boulogne-sur-Mer. (Œufs, bébés et adultes sont présentés aux visiteurs dans la salle publique de l'Aquarium; ces trois "générations" offrent un terrain d'étude approfondie pour les scientifiques et les étudiants. « L'intérêt d'avoir ces bébés roussettes est double », déclare Jacques Voss, conservateur de l'Aquarium. « L'intérêt scientifique est patent. Mais l'observation de leurs comportements et l'étude de leur reproduction en milieu artificiellement recréé pourraient en outre favoriser un développement économique en aquaculture. » Petits requins de fond inoffensifs pour l'homme, les roussettes sont en effet comestibles. « Si ce type d'expérience avait été mené à bien plus tôt, souligne J. Voss, la menace de disparition, due à la surpêche, de poissons tels que saumons, turbots et autres dorades ne pèserait pas. »

L'Aquarium Dubuisson (22, quai Van Beneden) est ouvert tous les jours, en semaine de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, les week-ends et jours fériés, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Pour tout renseignement : tél. 041/66.50.21 ou 041/66.50.01.



Le syllabus aux quatre coins du campus

C'est parti pour une nouvelle année de cours ! Gonflés à bloc par des vacances bien méritées, les étudiants partent à la chasse aux syllabi...

Notes de cours officielles proposées par le professeur ou recueil pirate circulant parmi les étudiants, le syllabus fait partie du paysage universitaire. Depuis la disparition des Presses de l'ULg (voir "La galère des Presses universitaires", *Le Quinzième Jour* n° 21, mars 1995), il règne pourtant une certaine confusion dans la distribution des livres de cours. L'éclatement des points de vente ne facilite pas la tâche des étudiants. Les copy-services qui se situent soit sur le campus, soit à l'extérieur sont autant de comptoirs possibles. Plusieurs professeurs y mettent en dépôt leurs notes qui sont alors accessibles aux étudiants sous forme reliée. La vente via les cercles facultaires d'étudiants constitue un autre canal de diffusion possible. Cette distribution suppose un accord entre les responsables des cercles et les professeurs.

Une troisième solution s'offrait naguère : les Presses universitaires de l'ULg (PULg). Situées au centre du campus du Sart Tilman, elles étaient facilement accessibles et connues de tous. Livres et syllabi s'y trouvaient à bas prix et un stock était garanti (donc, pas de délai d'attente pour repartir avec son précieux objet). Mais depuis l'année dernière, la source s'est tarie. Les Presses ont mis la clé sous le paillason, sans trouver un reprenneur qui satisfasse aux conditions fixées par l'Université. Les stocks de syllabi furent repris par la coopérative Point

de Vue, afin d'assurer une continuité durant l'année académique.

Il résulte de cette situation un vide dans la politique d'édition de l'Université. Le label "PULg" existe toujours, puisqu'il est la propriété de l'université de Liège, mais n'édite plus. Une commission, déléguée par le Conseil d'administration de l'Université, s'est, l'année dernière, penchée sur le problème afin de dégager les principes d'une nouvelle politique en la matière. Dans le rapport que cette commission va transmettre au CA, il est question, entre autres, de la diffusion des syllabi. On propose que celle-ci soit confiée en priorité aux associations d'étudiants. Selon M. Denooz, coordinateur de la Commission, « ce sont les étudiants qui en sont les consommateurs, et il est normal de leur en confier la diffusion. C'est en tout cas une bonne manière d'éviter une augmentation des prix. Ce risque existerait, par contre, si on confiait le monopole de cette édition à une société commerciale. »

Dans cette perspective, les cercles facultaires deviendraient l'indispensable relais entre les professeurs et les étudiants pour la vente des cours. Certaines associations d'étudiants sont déjà bien préparées à assumer cette responsabilité (le cercle vétérinaire, par exemple, possède un "comptoir", ouvert tous les jours sur le campus, où tous les syllabi sont disponibles). D'autres, par contre, risquent de battre le beurre. Question de tradition, d'organisation, de motivation... Le projet ne devrait de toute façon pas arriver à maturité avant la prochaine rentrée académique. Les étudiants ont douze mois pour se préparer.

Marianne Grand'Yr

Le CHU ouvre ses portes

Dans le cadre des journées "Découverte des entreprises" organisées par la Région wallonne, le CHU du Sart Tilman ouvrira ses portes au public le dimanche 1^{er} octobre, de 10 à 18 heures. Cinq circuits thématiques seront proposés aux visiteurs :

■ le quartier opératoire

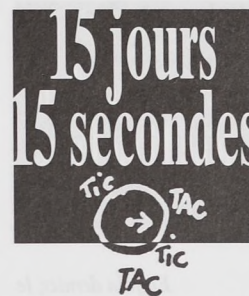
■ le corps humain à livre ouvert (démonstrations : scanner, résonance magnétique nucléaire, coronarographie, endoscopie, radiothérapie)

■ dialyse et transplantation

■ la douleur, les grands brûlés, la ressuscitation cardio-respiratoire

■ art et architecture au CHU

Lors de cette journée portes ouvertes, la fondation Léon Fredericq proposera en outre une exposition scientifique vivante sur le thème "la recherche médicale s'expose", émaillée de montages vidéo et de diapositives ainsi que de démonstrations de mesure de densité osseuse. Les médecins du CHU, qui animeront cette exposition, répondront aux interrogations du public sur différents thèmes de recherche, comme la fécondité, la génétique, les maladies coronariennes, l'ostéoporose, la neurobiologie, les greffes, le cancer, la diabétologie ou encore l'obésité.



Téledétection

Les sixièmes journées scientifiques du Réseau téledétection de l'AUFEL-UREF se tiendront à Liège, place du 20-Août, du 2 au 5 octobre, sur le thème "Téledétection des milieux urbains et périurbains". Parmi les sessions proposées au cours de ces journées, trois sont consacrées aux domaines d'application les plus prometteurs : les statistiques urbaines, la cartographie urbaine et l'urbanisme opérationnel. L'exposition "Mercator" présentera dans le même temps au public les potentialités de l'imagerie satellitaire en Belgique : du 2 au 6 octobre, au rez-de-chaussée devant la salle académique et au premier étage devant la salle des professeurs. Des étudiants devraient se tenir à la disposition des visiteurs, en particulier des groupes scolaires, pour une visite guidée de l'exposition.

Renseignements : pour l'exposition "Mercator", Jean Moxhet, tél. 041/66.53.35; pour les journées scientifiques, André Ozer, président du comité d'organisation, tél. 041/66.54.46, fax 041/66.57.22.

JACQUES DESSANGE

Direction: Mathieu HONHON, Liège -
10 rue du Méry (Chiroux) - 4000 Liège - Tél.: 041/23.46.94



Tarif "Jeunes"

Etudiante: 975 Fb (coupe - brushing - gel)
1795 Fb (coupe - brushing - gel + "perm")

Etudiant: 675 Fb (coupe - séchage - gel)

Le département coiffure est ouvert
Lundi de 9h à 17h30
Mardi, mercredi, jeudi, samedi de 8h30 à 18h
Vendredi: nocturne jusqu'à 20h

A l'entrée
du domaine universitaire.
5 minutes du centre ville, de Seraing, de Boncelles.

LA TAVERNE "LE CAMPUS"

vous accueille et vous propose

- son ambiance et son accueil chaleureux
- sa terrasse fleurie en saison
- sa carte de bières spéciales
- sa carte de glaces - sorbets - pâtisseries
- sa carte de cocktails avec ou sans alcool
- sa carte de sandwiches variés
- son plat du jour
- sa carte de restauration variée (midi et soir)
- ses spécialités: les boulets à la liégeoise (faits maison)
- les steaks
- son service traiteur
- ses soirées à thème

Nous accordons une réduction de 10% sur la restauration
aux étudiants, au personnel de l'ULG et du CHU sur
simple présentation de la carte de membre

Venez nous rendre visite, vous ne le regrettez pas

Taverne "LE CAMPUS"
rue du Sart-Tilman, 345 - Angleur
Tél.: 041/67.10.78

Ouvert 7 jours sur 7
de 9h à 23h

Coopération

Dans le cadre de l'opération Liège-Monde, le Centre de coopération au développement de l'ULg et l'Agence de coopération au développement par les sciences et les techniques organisent une conférence le 4 octobre à 20 heures, à la résidence André Dumont (place du 20-Août, 32). Portant sur la présence de l'université de Liège dans le tiers monde, cette manifestation apportera quelques témoignages sur des projets de coopération sur le terrain.

Renseignements : Pierre Degée,
CECODEL-ULg, tél. 041/66.55.27.



Les 35 sages de la bioéthique belge

En juin dernier, le gouvernement fédéral a désigné les 35 membres appelés à siéger au sein du Comité consultatif de bioéthique de Belgique. On y dénombre 8 liégeois : Rose Winkler (ULg-Médecine), Armand André (ULg-Médecine), René Lambotte (ULg-Médecine), Pierre Gothot (ULg-Droit), Bernard Rentier (ULg-Sciences), Yvon Gallois (Ordre des Médecins), Maurice Lamy (suppléant, ULg-Médecine) et Édouard Delruelle (suppléant, ULg-Philosophie).

Aux termes de la loi, les fonctions assignées à ce comité sont multiples. Il exerce tout d'abord une mission d'avis et d'information auprès des pouvoirs publics ainsi que des organismes de recherche et des comités d'éthique locaux. Son champ de compétence s'étend à tous les problèmes éthiques, juridiques et sociaux soulevés par la recherche et ses applications dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé. Le Comité se chargera en outre d'informer le public et de tenir à jour un centre de documentation. Seuls les pouvoirs publics, les organismes de recherche, les hôpitaux, les établissements d'enseignement supérieur et les comités d'éthique locaux seront toutefois autorisés à solliciter le conseil des "sages".

La composition du comité répond à un savant dosage éthico-philosophico-politico-linguistico-sexuel. Nous sommes en Belgique, après tout ! Dans ce concert de spécialistes (universitaires, médecins, juristes, politiques, etc.), un grand absent : l'homme de la rue. Toutefois, les travaux du Comité feront l'objet d'une publication annuelle à la disposition de toute personne qui en fera la demande. Rendez-vous dans un an pour mesurer l'efficacité de cette belge construction. Impatient, Le Quinzième Jour a tenté de lever pour vous un coin du voile avec un des acteurs de la pièce : Bernard Rentier (voir notre interview ci-contre).

« Il n'y a plus de véritables problèmes bioéthiques ! »



Le 12 mai 1993 naissait, dans l'indifférence quasi générale, le premier Comité consultatif de bioéthique à l'échelle nationale. Véritable outil de réflexion ou moyen pour le monde politique de se dédouaner à peu de frais ? Le professeur Bernard Rentier, biologiste de l'ULg et représentant de la Communauté française au sein du nouvel organe consultatif, attend impatiemment la première réunion.

Le Quinzième Jour : Quels sont les objectifs assignés par le législateur à ce nouveau comité ?

Bernard Rentier : Les pouvoirs législatif et judiciaire doivent pouvoir compter sur une information scientifique rigoureuse chaque fois qu'un problème d'éthique biologique se présente. Au-delà des aspects strictement médicaux tels que la manipulation d'embryons, la procréation assistée ou l'euthanasie, nous serons également appelés à donner notre avis sur des questions liées à l'utilisation du génie génétique. Je dois bien vous avouer que les seules informations dont je dispose à l'heure actuelle se résument à la loi parue dans le moniteur mais, qu'il s'agisse de légiférer ou d'éclaircir un problème judiciaire, nous serons consultés.

Q.J. : La constitution d'un comité de bioéthique à l'échelle nationale n'est-elle pas une manière pour le monde politique de se dédouaner ?

B.R. : Il est clair que de nos jours il n'y a plus de véritables problèmes bioéthiques, seulement des problèmes que l'on pourrait qualifier de "biopolitiques".

Q.J. : Cela n'a-t-il pas toujours été le cas ?

B.R. : C'est évident. On a toujours gentiment recouvert ces questions d'ordre politique sous un

voile éthique. Que ce comité serve ou non à dédouaner les politiques, nous n'allons pas nous plaindre d'être consultés. Mais la bioéthique ne se résume pas à une consultation scientifique : c'est avant tout une consultation morale.

Q.J. : Toutes les grandes tendances politiques et philosophiques sont représentées au sein du comité. Le consensus est-il possible ?

B.R. : La réunion de ces 35 membres est le fruit d'un savant dosage... à la belge ! Je vous avouerai que je ne suis pas très optimiste : le clivage philosophique à lui seul entravera fortement le processus de décision. Et je ne vois pas comment nous pourrions parvenir à nous entendre une fois que les questions quitteront le registre de la badinerie. Il s'agira néanmoins d'être extrêmement prudent puisque nos avis seront susceptibles d'influencer des décisions de justice faisant éventuellement jurisprudence.

Q.J. : Vous croyez pouvoir parvenir à exercer une quelconque influence sur le débat public et politique ?

B.R. : En France, le comité de bioéthique longtemps présidé par Jean Bernard a une très grande influence. Il est considéré comme un rassemblement de sages. De ce fait, il est non seulement consulté mais écouté. Je ne sais pas comment cela va se dérouler chez nous. La société belge est tellement particulière, tellement clivée...

Q.J. : Et qu'en est-il du citoyen ? N'a-t-il pas lui aussi son mot à dire, n'a-t-il pas sa place parmi les sages ?

B.R. : Il devrait évidemment en être ainsi. Mais j'ai beau éplucher la liste, je n'ai rien trouvé, en dehors du fait que chacun des 35 membres est aussi un citoyen. Personne ne figure dans ce comité en tant que citoyen à part entière, mais en tant que spécialiste de tel ou tel domaine.

Q.J. : La bioéthique est pourtant affaire de conscience avant d'être affaire de science.

B.R. : Vous avez tout à fait raison. Le seul point où les scientifiques peuvent intervenir d'autorité, c'est pour rectifier un raisonnement basé sur une ânerie scientifique. Il n'y a heureusement pas que des scientifiques dans ce comité : des juristes et des philosophes y ont également leur place.

Q.J. : Avez-vous connaissance d'abus qui justifieraient la création d'un comité de bioéthique à l'échelle nationale ?

B.R. : Non, mais cela ne remet pas en cause la nécessité d'un organe de cet ordre. Sa mission d'information légitime à elle seule sa constitution. Et c'est autant le monde politique que l'opinion publique qu'il s'agira d'informer ! Si les autorités politiques, au niveau européen notamment, s'étaient dotées plus tôt d'un tel comité, nous aurions pu éviter des attitudes incohérentes.

Q.J. : Vos avis ne vont-ils pas encourager le monde politique à légiférer ?

B.R. : C'est ma plus grande crainte. J'ai la ferme intention d'entraver au maximum les factions politiques qui s'engageront dans le sens d'une législation, aussi floue soit-elle. Je me repose sur la disparité du comité pour éviter le consensus et ainsi contourner toutes recommandations strictes. Les médecins et les chercheurs pratiquent d'eux-mêmes une auto-limitation : en réalité, ils font moins que ce qu'ils ne sont techniquement capables de faire. Comparez ce que l'on est capable de faire au niveau vétérinaire et qu'on s'interdit au niveau humain. S'il y a des garde-fous à installer, ils sont d'ordre déontologique.

Q.J. : Les conclusions de vos travaux seront-elles portées à la connaissance du public ?

B.R. : Je crains que nos avis soient réservés au législateur, mais le comité fera connaître indirectement

suite de la page 10

sa position en organisant des débats et des conférences à l'intention du grand public. Le véritable défi consistera à livrer le maximum d'informations sans donner de cours pointus accessibles aux seuls initiés. En outre, les juristes et les philosophes équitablement représentés au sein du comité contrebalanceront la tendance "techniciste" des scientifiques.

Q.J. : Selon vous, la recherche scientifique moderne n'est-elle pas un peu, à l'image de la société toute entière, obsédée par la vitesse ?

B.R. : Les chercheurs sont par définition des curieux insatiables. De ce fait, ils ont tendance à aller de l'avant. Ils restent pourtant en majorité des êtres raisonnables qui réfléchissent pour savoir jusqu'où ils peuvent aller. N'est-ce pas la communauté scientifique elle-même qui, en 1974, s'est imposé un moratoire sur le génie génétique ? Refusant de jouer aux apprentis-sorciers, les chercheurs ont attendu de maîtriser leurs découvertes avant d'ouvrir les barrières vers des progrès gigantesques.

Propos recueillis par Emmanuelle Bierlaire

toujours plus avec les bus



à partir du 1er septembre 1995 plus de fréquences sur le 48

TEC
LIEGE - VERVIERS

Info-voyageurs :
Général : 041/61.94.44
Réseau Verviers : 087/33.91.46
Tous services : 041/61.91.11

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT EN COMMUN
119, RUE DE BASSIN - 4030 LIEGE

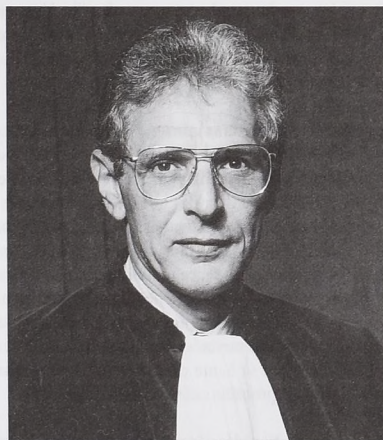
Océanologie et Force navale



Située à plus de 200 km des premières côtes, rien ne prédestinait l'ULg, semble-t-il, à devenir un centre reconnu à l'échelle mondiale dans le domaine de l'océanologie. À l'origine de cette tradition liégeoise, la construction à proximité de Calvi (Corse), sous l'impulsion du recteur Dubuisson, de la station de recherches sous-marines et océanographiques "Stareso". À l'occasion d'une visite de courtoisie le 1^{er} septembre dernier, l'amiral Willy Herteleer (à gauche sur notre photo, en compagnie du nouvel attaché de presse de l'ULg, Didier Moreau) a rencontré quelques chercheurs spécialisés dans ce domaine et visité les laboratoires des professeurs J. Nihoul et J.-M. Bouqueneau, ainsi que le bassin des carènes de l'ULg. Accueilli au château de Colonster

par le recteur, l'amiral Herteleer — qui vient d'être nommé chef d'état-major général des forces armées belges —, rappelant la haute réputation des recherches océanologiques menées dans notre Université et la qualité des étudiants liégeois qui effectuaient naguère leur service militaire à la Force navale, a émis le souhait d'un accroissement des relations entre l'Université et la Force navale par l'envoi sur ses bâtiments d'étudiants doctorants et mémorants. Le Belgica, navire océanographique de service public croisant en mer du Nord et en mer Baltique, accueille déjà des océanologues de l'ULg. Les contacts actuels avec la Force navale pourraient déboucher, dit-on, sur des missions liégeoises à bord d'autres bâtiments et en d'autres eaux.

Le professeur Joliet est décédé



Notre Alma mater a perdu en juillet dernier l'un de ses membres les plus éminents. Né à Jupille en 1938, René Joliet était docteur en Droit de l'université de Liège (1960), Master of Laws (1966) et

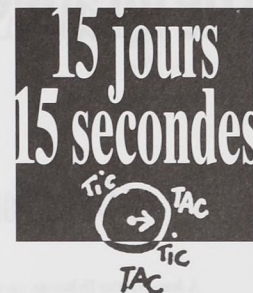
Doctor of Juridical Science de la Northwestern University de Chicago. Spécialiste dans le domaine du Droit européen et du Droit de la propriété industrielle, il avait été appelé en 1984 à la haute fonction de Juge des Communautés européennes, mandat renouvelé à deux reprises, en 1985 et en 1991. Dans le cadre de ses fonctions, il aura notamment été rapporteur dans l'avis rendu par la Cour sur la définition des compétences respectives en matière de négociation sur le commerce mondial (GATT). À l'université de Liège, où il avait enseigné le Droit économique et le Droit économique européen, René Joliet était encore titulaire du cours de Droit institutionnel des Communautés européennes, dispensé en deuxième licence et qui, dans le cursus des étudiants en droit, constituait à lui seul une institution, aussi vénérée que redoutée, en raison de l'esprit de rigueur et de la densité d'analyse que René Joliet insufflait à son enseignement. En sa personne, l'université de Liège perd non seulement un professeur très respecté, mais aussi l'un de ceux qui ont le plus fortement contribué à son rayonnement extérieur.

Disparition de Jean Gol

On sait l'émoi qu'a suscité, tant dans le monde politique que dans le grand public, la disparition inopinée de Jean Gol. Nous ne reviendrons pas ici sur sa trajectoire politique hors du commun, mais sur les liens aussi nombreux qu'étroits qui le rattachaient à notre institution. Docteur en Droit (1964), Jean Gol avait entamé sa carrière professionnelle au sein de notre Université, où il fut successivement stagiaire de recherches du FNRS (1964-1965), aspirant FNRS (1965-1969), enfin assistant au service de droit public du professeur Perin (1969-1971). Depuis 1974, professeur invité à la faculté de Philosophie et Lettres, il enseignait le droit de l'information aux

étudiants de la licence en arts et sciences de la communication. En dehors de ses activités d'enseignement, l'homme politique de grand format qu'était Jean Gol n'a pas manqué de témoigner son attachement et son soutien à l'ULg, contribuant notamment, au cours des années quatre-vingt, au déblocage des moyens nécessaires à la construction de l'institut Montefiore au Sart Tilman ou à l'achèvement du CHU, dont il était encore un des administrateurs. Depuis 1991, Jean Gol participait également à la gestion de notre Alma mater en tant que représentant des pouvoirs publics au Conseil d'administration.

(Voir également notre billet en page 12)



Science

L'institut de Physique accueille jusqu'au jeudi 26 octobre l'exposition annuelle de l'asbl Science et Culture : un ensemble de démonstrations expérimentales sur les thèmes "Induction électromagnétique" et "Mouvements-choes". Des dizaines d'expériences y mettent en évidence des applications pratiques de tous les jours, telles que fours et plaques chauffantes à induction, airbags, etc. Les séances commentées, d'une durée de 1h40, débutent à 9h, 10h45 et 14h (jours ouvrables).

Laboratoires du bâtiment des candidatures de l'institut de Physique, au Sart Tilman, parking P42.
Renseignements : tél. 041/66.35.85 ou 041/66.33.31.



Afrique

Licencié en zoologie de l'ULg et directeur sortant du programme international de protection du gorille de montagne, José Kalpers donnera le jeudi 5 octobre, à 20 heures, une conférence intitulée "Parcs nationaux dans la guerre, zoologistes dans la tourmente". Par cette conférence illustrée de diapositives, il fera part au public liégeois de ses expériences dans les parcs et réserves d'Afrique centrale (Zaire, Rwanda, Burundi, Ouganda, Tanzanie), une région qui connaît depuis des décennies des troubles récurrents. Révoltes, sécessions, invasions et guerres civiles y sèment le chaos et réduisent à néant les acquis de la préservation des espèces menacées. Les efforts consentis ont-ils encore un sens ? Au grand auditorium de l'institut de Zoologie, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.

Renseignements : Sonia Wanson, tél. 041/66.50.03.

Info

Lancé par la DG X (Information), le serveur Internet de la Commission européenne — [europa:http://www.ccc.lu](http://www.ccc.lu) — présente une large sélection d'informations concernant l'UE. Notamment quant aux possibilités offertes aux étudiants d'obtenir pour leurs recherches de la documentation à propos de l'Europe...

■ Distinction

À Jean-Maurice Dehousse, qui ne manque pas de projets pour notre Université. L'idée de créer à Longdoz une cité des arts de la parole a aussi ma sympathie, déclarait récemment le maire à La Libre Belgique. Avant d'ajouter : On pourrait y placer toute la huitième section de l'Université... Les "communicateurs", qui se plaignent pas mal de leur nouveaux locaux place du 20-Août, saisiront-ils cette perche pour le moins inattendue ? À moins que le Bourgmestre n'ait parlé à la légère...



■ Recalés

La politique d'édition à l'ULG, qui n'a jamais été aussi moribonde. Les Presses universitaires ont mis la clé sous le paillason et il est désormais de plus en plus patent que le phénix ne renaîtra pas de ses cendres.

Les services de surveillance du domaine universitaire qui ont laissé un entrepreneur déboiser illégalement près de 6000 m² de terrains appartenant à l'ULG, près du château de Colonster. Les tronçonneuses ont pétaradé pendant trois jours, tandis que les charrois emportaient le fruit de la coupe... Tout a été vendu avant que l'Université ne s'aperçoive de cette razzia sur ses bois. L'entrepreneur plaide la bonne foi. Il a été victime d'un escroc, aujourd'hui introuvable, qui se prétendait propriétaire des lieux. N'empêche que l'Université demande réparation (plusieurs millions). L'entrepreneur renâcle... Un procès en perspective ?

Les systèmes d'alarme dans les bâtiments du Sart Tilman, de plus en plus souvent pris en défaut ces derniers temps. Les cambriolages nocturnes ont fait deux nouvelles victimes : le service Promotion et Graphisme (B3) et les géographes (B11). Dans l'un et l'autre cas, les voleurs ont emporté du matériel informatique pour plusieurs centaines de milliers de francs.

Un quart d'heure avec Jean Gol



Je me souviendrai longtemps du visage déformé par l'angoisse de ces étudiants en communication attendant leur tour pour passer l'examen de Jean Gol. L'homme avait la réputation de placer la barre très haut et ses exigences se traduisaient souvent par des notes sévères. Les rumeurs les plus apocalyptiques courraient bien entendu à propos de l'épreuve : *il est sans pitié, il moffle tout ce qui bouge, personne ne sort indemne...* Dire qu'elles n'eurent aucune emprise sur moi ne serait pas honnête, même si l'expérience m'avait enseigné la méfiance à l'égard des bruits de couloir, tout particulièrement en période d'examens. Mais la curiosité de m'entretenir avec un des personnages publics les plus influents du pays était plus forte que tout. Lorsque vint mon tour, j'entraî donc sans retenue dans le bureau du ministre-professeur...

Première surprise : l'homme est affable, pour ne pas dire accueillant. De prime abord, rien dans son attitude ne trahit un quelconque "instinct de tueur". Son regard est franc et sans aucune méchanceté. Est-ce bien là le terrible Jean Gol dont tous les étudiants en communication redoutent tant le jugement ? Une fois les présentations d'usage terminées, le professeur passe sans plus de détours à l'interrogation. Une question, puis une deuxième, puis une

troisième... Confortablement installé sur sa chaise, tirant calmement sur sa pipe, attentif, Jean Gol opine du chef lorsqu'il accepte mes réponses et m'interrompt sans brusquerie quand mon propos déraile. L'examen sera d'un bout à l'autre d'une correction et d'une rigueur irréprochable. La note ? Équitable, pour autant que je puisse en juger.

Trois ans plus tard, en écoutant ses amis et collaborateurs faire l'éloge funèbre de l'homme d'État, les images de l'examineur me reviennent à l'esprit. Tout coïncide : au-delà des qualités intellectuelles exceptionnelles que tout le monde s'accorde à lui reconnaître, Jean Gol le professeur était un homme d'une grande rigueur, doté d'une conscience professionnelle exemplaire et habité par une valeur essentielle pour un enseignant : l'équité. Quant à ses exigences pédagogiques, que d'aucuns estimaient démesurées, j'ai la conviction qu'elles reflétaient davantage sa haute estime de la formation universitaire qu'un improbable sadisme.

Non, décidément, je ne crois plus à la rumeur...

François Louis

■ Si vous souhaitez annoncer une activité dans cette rubrique "Agenda", merci de nous faire parvenir les renseignements, par écrit, 4 semaines à l'avance. Notre adresse : Le Quinzième Jour, place du 20-Août 7, bât. A1, 4000 Liège.

■ 29/9 (20h)

Conférence

Les catastrophes météorologiques et climatiques

par Marc Vandiepenbeek, de l'IRM
Institut de Zoologie, quai Van Beneden
Contact : A. Sokoloff, 041/23.07.24

■ 6/10 (20h)

Réunion

Logiciels d'astronomie

Centre d'accueil de la Société
astronomique de Liège, institut
d'Astrophysique (Cointe, Liège)
Contact : A. Sokoloff, 041/23.07.24

■ 7 et 8/10, 14 et 15/10

Visite guidée

Paris : rétrospective Cézanne

(Grand Palais, musée Rodin et musée
d'Orsay)

Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ 10/10 (de 12h30 à 13h30)

Les mardis de la FAPSE

Edipe et Moïse

par Jean Mélon
Salle polyvalente de la faculté de
Psychologie et des Sciences de
l'éducation

Contact : Mme M.-T. Grzeszczyk,
041/66.20.24

■ 14/10

Expositions

**Bernard Molitor, ébéniste de Louis XVI
et Louis XVIII et Collection du Brücke
Museum de Berlin**

Luxembourg
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ 21/10

Visite guidée

Visite de Cologne en autocar

Contact : ALLg, Pierre Neuville,
02/770.88.30 ou Jean Corin 02/384.37.06

■ 27/10

Visite guidée

Excursion au pays de Liège

Contact : association des Amis de l'ULG,
041/66.52.87

